LE SALAIRE

AU POINT DE VUE

STATISTIQUE, ÉCONOMIQUE & SOCIAL

PAR

M. E. CHEYSSON

Ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées
Président de la Société d'Économie sociale.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE
dans la Séance du 18 mai 1884.

(Extrait du Bulletin de la Société.)

PARIS
BUREAUX DE LA RÉFORME SOCIALE
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174

1884

Hommage de l'Auteur

LE SALAIRE

LE SALAIRE

AU POINT DE VUE

STATISTIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

Il est de mode dans les réunions publiques, et même ailleurs, de médire de l'organisation actuelle du travail. Le salariat, opprimé par la féodalité industrielle, — on dit même avec plus de sonorité par la « ploutocratie », — ne serait qu'une étape transitoire sur cette voie douloureuse où les classes inférieures ont conquis à force de souffrances leur affranchissement progressif. Après l'esclavage, le servage; après le servage, le salariat. Le moment est venu de trouver un nouveau régime, qui sera peut-être l'association, mieux encore « la nationalisation » des instruments de travail, pour employer le mot consacré, aussi barbare que l'idée qu'il exprime. A ce « quatrième état », dont on nous prédit l'avènement, et dont M. R. Meyer s'est fait l'historiographe (1), il faut « un quatrième contrat », qui remplacera le « contrat de louage de main-d'œuvre.» L'avenir nous le doit, et à bref délai.

En attendant cette évolution, qu'ils disent inévitable, les défenseurs attitrés du travail font le procès au salaire, et lui reprochent de ne pas suffire aux besoins de l'ouvrier. Ils ne manquent pas d'alléguer cette « loi d'airain » (*eherne lohngesetz*) formulée par Turgot, et qui veut « qu'en tout genre de travail, il doive arriver, et il arrive, en effet, » que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour » lui procurer sa subsistance. » A celui qui refuserait de s'incliner devant ce postulat creux et irritant que dément à chaque pas l'observation la plus élémentaire, ces bruyants avocats des revendications populaires ne seraient pas éloignés de répondre, avec le socialiste allemand Lassalle, que, « pour nier une loi aussi universellement reconnue, il faut être un babillard vide (*ein leerer schwatzer*), et d'une lamentable inexpérience économique. »

Voilà donc qui est bien entendu : le salaire est insuffisant, et ne peut pas ne pas l'être en vertu de l'aphorisme d'Adam Smith, que, « à la longue, le maître ne saurait se passer de l'ouvrier plus que l'ouvrier du maître; mais le besoin qu'il en a n'est pas aussi urgent », d'où résulte pour l'ouvrier l'impossibilité de prolonger la lutte (2).

(1) *Der Emancipation Kampf des Vierten Standes.*

(2) M. Henri George, dans son ouvrage intitulé : *Le Progrès et le Paupérisme*, vient

Le patron va-t-il du moins se montrer satisfait de ces salaires tant incriminés pour cause de faiblesse? Nullement : il les trouve excessifs; il affirme que les rôles sont aujourd'hui renversés; que, par les syndicats ouvriers, les grèves, la mise à l'index, l'appui de l'opinion publique, la difficulté de l'entente avec ses collègues, il est en réalité à la merci de son personnel, d'autant plus sûrement que le chômage d'un énorme et coûteux outillage, l'abandon de commandes en cours, équivaudraient pour lui à un véritable désastre industriel. Il s'est donc vu obligé de subir des hausses incessantes, qui le mettent hors d'état de lutter avec ses concurrents étrangers, non seulement au dehors, mais même sur le marché national.

Dans l'enquête actuellement ouverte par la Chambre des députés sur la situation économique, les causes les plus variées ont été assignées à la crise industrielle ; mais, sous cette riche diversité de détails, les dépositions des patrons s'accordent du moins sur ce point : l'exagération des salaires et les dangers qu'elle fait courir à l'industrie nationale.

L'embarras est grand pour prendre parti entre des affirmations aussi contradictoires. Nos salaires sont-ils excessifs ou insuffisants? Quel est surtout leur niveau par rapport aux pays étrangers, qui sont à la fois nos rivaux et nos régulateurs?

Cette préoccupation très légitime a déjà donné et donne journellement lieu à des recherches sur les salaires. Il semble au premier abord que rien ne soit plus facile et qu'il suffise de dresser des catalogues méthodiquement ordonnés. En réalité, l'entreprise est aussi complexe que délicate. A l'aborder sans les précautions suffisantes, on s'expose à des conclusions inexactes, peut-être même dangereuses.

Dans l'étude qui va suivre, j'essaierai de donner une idée de ces difficultés et du peu de créance que méritent les statistiques ordinaires; puis, après avoir établi leur impuissance vis-à-vis des problèmes dont on leur demande la solution, je montrerai les moyens de les compléter et de les vivifier en les combinant avec des monographies qui portent sur des types normaux d'ateliers et de familles ouvrières.

I

«Une des plus grandes lacunes que l'on rencontre, lorsque l'on s'occupe des questions économiques et sociales, a dit M. Paul Leroy-Beaulieu, c'est celle d'une bonne et fidèle statistique des salaires. Le salaire, en effet, change d'une profession à l'autre; d'une localité à l'autre dans la même profession ; d'un individu à l'autre dans la

de reprendre avec vigueur cette thèse, qui a été réfutée solidement par MM. Leone Lévi et Giffen. (Voir le *Bulletin des Finances* de février, mars et avril 1884.)

même profession et la même localité; enfin l'offre et la demande de travail dans leurs oscillations rapides et diverses l'affectent aussi (1). »

Pour enchaîner un pareil Protée, ce ne serait pas trop des meilleurs statisticiens servis par la comptabilité la plus minutieuse. L'administration s'en tire à meilleur compte et se borne à consulter les maires des chefs-lieux de département sur les faits afférents à ces villes; ce qui restreint ses investigations à une fraction seulement de l'industrie et sans doute la moindre. Elle leur envoie un questionnaire qui comprend une liste de soixante-deux professions. Chacune d'elles a sa ligne, et, dans les colonnes correspondantes, il ne reste plus qu'à écrire les salaires maxima et minima des ouvriers nourris et non nourris et les conditions de l'apprentissage.

Pour remplir correctement ces formules, les maires devraient avoir, au préalable, approfondi les soixante-deux professions, depuis celle des corsetières, culottières, fleuristes et piqueuses de bottines, jusqu'à celles des pâtissiers, perruquiers-coiffeurs, sculpteurs-ornemanistes. « En réalité (c'est encore M. Leroy-Beaulieu qui parle), ils s'acquittent de cette tâche comme d'une ennuyeuse corvée, et leurs chiffres, mis de fantaisie, sont tantôt trop faibles et tantôt trop forts, suivant leur tendance à l'optimisme ou au pessimisme (2). »

Il serait surprenant qu'il n'en fût pas ainsi, quand nous voyons se produire devant la commission d'enquête les discordances les plus marquées entre les déclarations des déposants d'un même corps d'état, les ouvriers diminuant leurs salaires et les patrons les exagérant, les uns et les autres en vue de justifier leurs doléances réciproques. Comment les maires pourraient-ils, à moins d'une illumination inespérée, discerner brusquement la vérité pour l'inscrire sur les états officiels?

Encore, si tous les ans ils se trompaient dans le même sens et dans le même rapport, les comparaisons d'une année à l'autre resteraient correctes, et dès lors instructives. Mais, les municipalités varient dans leur composition comme dans leurs tendances, et il n'est pas impossible que les états statistiques eux-mêmes subissent le contre-coup de ces oscillations.

Une fois parvenus au ministère compétent, ces états sont centralisés et dépouillés dans des bureaux, qui les élaborent assurément avec des soins scrupuleux dont je suis le témoin et auxquels je dois rendre hommage, mais qui ne peuvent pas cependant suppléer au défaut de solidité de ces matériaux et transformer le calcaire médiocre en granit.

(1) *Economiste français*, 15 novembre 1879.

(2) (*Ibid.*) — Le même auteur dit encore ailleurs : « Les relevés officiels des salaires qui sont dressés en France par les maires, sont empreints d'une regrettable légèreté. »

Je sais bien que, malgré leurs vices d'origine, ces chiffres, — tant est magique le pouvoir des grands nombres, — présentent en général un tel accord avec les faits observés qu'ils leur empruntent une sorte de consécration, en attendant qu'on les invoque à leur tour pour mesurer l'allure de ces faits. J'ai moi-même fréquemment employé ces données, à défaut d'autres plus précises ; mais l'on ne doit pas oublier qu'elles résultent trop souvent d'une appréciation plus ou moins arbitraire et dénuée de garanties véritablement scientifiques (1).

Si les données élémentaires sont suspectes, les moyennes générales qu'on en tire le sont plus justement encore. Faute de renseignements précis sur l'importance proportionnelle des soixante-deux professions embrassées par les tableaux des salaires, on les fait toutes intervenir dans le calcul sur un pied d'égalité ; par exemple, celle des perruquiers et des chaussonniers au même titre que celles des terrassiers et des maçons. Obtenues en additionnant pêle-mêle, comme si elles avaient toutes le même poids, les données les plus disparates, de telles moyennes répondent assez mal à ce qu'on attend d'elles. Pour les établir avec précision, il faudrait connaître la somme totale dépensée pour tous les salaires des diverses industries, et la diviser par le nombre effectif des journées de travail : le quotient serait le véritable salaire moyen. Or, c'est là un problème que la statistique n'a pas été jusqu'ici en mesure d'aborder (2).

Cette moyenne « géométrique », à supposer qu'on parvienne jamais à l'obtenir, aurait coûté d'énormes recherches, et resterait presque aussi entièrement stérile vis-à-vis des problèmes économiques, que vis-à-vis des problèmes sociaux.

(1) M. Robert Giffen, le savant directeur des services statistiques du *Board of trade*, président actuel de la Société de statistique de Londres, a également insisté, en prenant possession du fauteuil présidentiel, sur les lacunes et les incohérences de la statistique officielle des salaires, qui paraît dans les *Miscellaneous statistics of the united kingdom*, après avoir paru dans le recueil : *Revenue and population*, inauguré il y a cinquante ans par M. Porter. « Quand on parcourt, dit-il, ces publications, on est frappé de voir combien il est rare de rencontrer une statistique suivie et continue. Dans un volume, les salaires concernent certains districts et certaines industries : dans le volume suivant, il s'agit d'autres industries et d'autres districts : de même, le classement descriptif des ouvriers varie constamment. »

(2) Il serait injuste de ne pas mentionner ici les belles enquêtes sur l'industrie parisienne faites par la chambre de commerce de Paris en 1848, 1860 et 1872 ; les statistiques des salaires de l'industrie minérale établies avec une véritable rigueur par les ingénieurs des mines, et centralisées dans la grande publication annuelle de l'administration des mines, que dirige avec tant de distinction M. Keller ; les statistiques des salaires des cantonniers, dressées annuellement par les ingénieurs des ponts et chaussées pour le budget d'entretien des routes...

Ces statistiques représentent des données indiscutables, et reposent sur des relevés authentiques. Elles méritent donc toute confiance, et peuvent être citées comme de véritables modèles de précision pour des travaux de ce genre.

II

C'est surtout pour établir les prix de revient respectifs de la production dans les divers pays que l'on s'est adonné à la statistique internationale des salaires, et l'on en a tiré les conclusions que l'on sait sur l'infériorité organique que la cherté de la main d'œuvre infligerait à notre industrie. Mais des relevés, qui condensent en un chiffre unique et masquent ainsi tous les éléments constituants dont ils dérivent, refusent une base solide à ces conclusions pessimistes.

On va voir en effet combien ils négligent de données, cependant essentielles à la saine appréciation de la situation économique.

Tout d'abord, pour qu'un taux déterminé de salaire prenne sa signification véritable, vis-à-vis tant du patron que de l'ouvrier, il est indispensable de mettre en regard le nombre d'heures par jour, et de jours par an, auxquels il correspond comme travail effectif. Qu'importent à l'ouvrier de gros salaires momentanés, s'il chôme la moitié du temps; au patron, des salaires modiques, si la durée du travail quotidien est très courte? Autre chose assurément est de recevoir ou de payer 5 francs pour 8 ou 12 heures de travail. Or, c'est un renseignement que donnent rarement, pour ne pas dire jamais, les statistiques officielles.

Elles n'indiquent pas non plus les sommes touchées par les ouvriers en dehors des salaires proprement dits, les allocations en nature, les primes sous forme de gratification ou de participation, en un mot toutes ces subventions de formes diverses, qui sont le complément, ou, suivant l'heureuse expression de M. Paul Leroy-Beaulieu, le « condiment » du salaire.

Les sacrifices qui correspondent à ces subventions ont parfois une importance considérable. Pour l'industrie minérale, ils ne se sont pas élevés en 1881 à moins de 10 à 13 millions de francs alloués gratuitement par les sociétés houillères à leurs ouvriers en sus du salaire, alors que le revenu net de ces exploitations a été de 32 millions (1). Pour Anzin, dont les bénéfices en 1882 n'ont été que de 1,297,000 francs (2), ces subventions se sont élevées à une somme presque égale de 1,224,730 francs (3).

Si l'on se borne à nous donner le chiffre quotidien des salaires, et à moins d'y ajouter des commentaires généralement omis, on nous

(1) Mémoire de M. Couriot, lu le 21 mars 1884, à la Société des ingénieurs civils sur l'*industrie minérale devant le Parlement.*

(2) Discours de M. Raynal, ministre des travaux publics, à la Chambre des députés, le 6 mars 1884.

(3) Dans sa remarquable déposition devant la commission d'enquête, M. Ledoux,

laisse donc ignorer les sacrifices réellement absorbés par la main-d'œuvre.

Une autre infirmité presque organique de la statistique des salaires est de se limiter au travail à la journée. Or un tel mode de rémunération de la main-d'œuvre est loin d'être la règle générale de l'industrie.

Le travail à la journée présente en effet l'inconvénient de séparer les intérêts du maître et de l'ouvrier, et d'imposer, pour un règlement équitable, autant de surveillance à l'un que de conscience à l'autre. Aussi s'est-on attaché de plus en plus à le proportionner exactement, non pas à l'effort, mais au résultat, à la quantité produite. C'est le salaire à *la tâche* ou *aux pièces*. De cette manière, chaque ouvrier est rétribué selon ses œuvres, et les inégalités d'aptitude, de dextérité ou de zèle se retrouvent dans les salaires, non sans en agrandir beaucoup l'échelle et sans aggraver par contre-coup les difficultés de la statistique, qui, au milieu de toutes ces variations, ne sait où prendre son point fixe et son unité.

La complication augmente encore, — en même temps d'ailleurs que la justice et la fécondité du salaire, — quand on le complète par des primes, attribuées soit à l'ancienneté des services, soit à l'intensité du rendement au delà d'un certain taux, soit à l'économie sur la consommation des matières premières et du combustible, soit à la qualité des produits, soit même à leur prix de vente d'après les mercuriales, soit enfin aux bénéfices annuels de l'usine.

Chacun de ces modes a ses avantages, et mériterait un commentaire spécial. Mais, pressé par le temps, je m'en tiens à cette sèche énumération, qui montre du moins l'élasticité dont le régime du salaire est doué.

Pour certains travaux, l'ouvrier devient une sorte de petit entrepreneur, de tâcheron. Il s'associe plusieurs camarades de son choix, et constitue ainsi une collectivité, qu'on nomme une « équipe ». C'est avec l'équipe que traite l'usine par la voie du « marchandage », et le salaire correspondant à un travail déterminé est réparti entre ses membres d'après une échelle qui tient compte pour chacun d'eux à la fois de ses aptitudes et de ses services. On comprend que, dans une pareille organisation, bonne justice est faite à tous : les ouvriers

ingénieur de la Compagnie d'Anzin, a donné le détail de ces subventions, que nous condensons dans leurs principaux chapitres:

Pensions aux ouvriers et aux veuves	201,643 fr.	1,224,730 fr. ou 8 p. 100 environ des salaires.
Secours de diverses natures	157,317	
Service de santé	134,242	
Service des écoles	40,871	
Perte sur les loyers des maisons de la Compagnie	235,920	
Chauffage gratuit	454,737	

se classent, se surveillent, et ne toléreraient pas un frelon au milieu de leur ruche laborieuse.

Ainsi, dans les ateliers de construction, l'équipe entreprend à forfait la fabrication d'une pièce : ailleurs, dans une forge, ce sera le puddlage de la fonte ou le laminage des fers; ailleurs encore, dans les galeries de mines, ce sera l'exploitation d'une « taille » payée au mètre linéaire d'avancement, ou à la tonne de houille extraite.

Avec le système de plus en plus généralisé de « la tâche » et des primes, dont on a vu plus haut la souplesse et la complexité, les salaires, dans un même corps d'état, présentent des écarts parfois énormes. La statistique va-t-elle essayer de tout dire en indiquant, par exemple, les tarifs du marchandage? Elle ne le pourrait sans tomber dans des compilations aussi indigestes que stériles. Elle se résigne donc à donner les deux termes de l'échelle, c'est-à-dire le maximum et le minimum du salaire quotidien.

J'ai sous les yeux quelques-unes de ces listes, et j'y vois des variations, qui vont du simple au double, au triple et même au quintuple (1). Ainsi, dans la Haute-Autriche, les salaires varieraient de 0 fr. 90 à 2 fr. 50 pour les fabriques de tissus; de 1 à 5 fr. pour les filatures de coton ; dans la Suisse, de 1 fr. 90 à 7 francs pour les artisans ; de 1 fr. 20 à 6 francs pour les fileurs et les tisserands ; de 62 fr. 50 à 100 francs par semaine pour les compositeurs-typographes, à Londres ; de 3 fr. 12 à 12 fr. 50 pour les apprentis relieurs, à Edimbourg...

Les listes ont raison d'indiquer ces écarts, puisqu'ils correspondent à la réalité; mais elles condamnent à une véritable perplexité celui qui voudrait y recourir pour asseoir son jugement. Parmi ces chiffres si disparates, lequel prendre? Suivant les tendances, le point de vue ou les intérêts, ils souffrent toutes les conclusions, c'est-à-dire qu'ils n'en autorisent aucune. De là ces discussions, où certaines statistiques sont invoquées tour à tour au profit des thèses les plus inconciliables : c'est la même lorgnette, mais on ne regarde pas par le même bout.

Admettons cependant que ces difficultés, — insurmontables autrement que par des études et des tableaux de détail —, aient été surmontées, et que nous parvenions à connaître exactement le taux de la journée ou de l'heure dans les divers pays ; en serons-nous beaucoup plus avancés, et saurons-nous ce que produit effectivement cette journée ou cette heure de travail? Nullement; — c'est là pourtant un point de grande importance.

(1) M. Lavollée, *loc. cit.*, t. II, p. 71, 342, M. Leone Levi : *Wages and earnings of the working classes*, cité dans l'ouvrage intitulé : *De la situation des ouvriers en Angleterre*, par M. le comte de Paris...

**

La productivité des ouvriers est loin d'être la même par unité de temps. Certaines races sont vives ; d'autres, indolentes. Celles-ci, soumises à un régime séculaire d'entraînement industriel, ont acquis de merveilleuses aptitudes, tandis que celles-ci sont moins bien douées et rendent moins. Ainsi, la navette qui bat 140 coups par minute en Angleterre, ne pourrait, à ce qu'on assure, en faire plus de 100 dans les ateliers de la Haye (1). L'ouvrier anglais coûte plus cher que l'ouvrier irlandais, mais produit proportionnellement beaucoup plus. Un travail à prix réduit peut être très onéreux, si les mains qui s'en acquittent sont mal habiles. Le grand entrepreneur de chemins de fer, M. Brassey, allait même jusqu'à prétendre que « *rien n'est plus cher que la main-d'œuvre à bon marché.* »

A l'appui de cette thèse, qu'il élevait à la hauteur d'un axiome, M. Brassey citait les résultats de sa longue expérience de constructeur dans les diverses contrées du globe. Ainsi, il affirmait que les journaliers anglais payés 4 fr. 37 étaient plus avantageux que ceux d'Irlande payés 2 fr. 07. Sur la ligne de Rouen, les terrassiers anglais avec un salaire de 6 fr. 87, auraient travaillé plus économiquement pour l'entrepreneur que des terrassiers français à 3 fr. 12.

Je pourrais multiplier beaucoup ces exemples (2), mais ils suffisent pour montrer que le taux nominal du salaire n'est qu'un indice trompeur. Il peut y avoir des chertés apparentes qui recouvrent un bon marché réel, et réciproquement des salaires qui soient onéreux, quoique très réduits : dès lors, quel parti a-t-on le droit de tirer de ces chiffres nominaux, pour juger les conditions véritables de l'industrie ?

Si l'on veut saisir sur le vif ces différences de productivité, il n'est pas nécessaire de changer de races et de climats ; il suffit de considérer deux ateliers voisins adonnés à la même industrie, mais dont l'esprit n'est pas le même. Dans l'un, les ouvriers sont aigris, mécontents, ils appartiennent à cette catégorie de « sublimes » pour lesquels, suivant le mot de leur historien, « *couler* le patron est plus qu'une habitude, c'est un devoir (3). » Ils se ménagent, ou, comme ils disent, « se retiennent, » surtout si la commande est pressée ; au besoin ils feraient manquer une pièce pour nuire à la maison. Dans le second atelier, au contraire, la paix règne ; les ouvriers, loin de détester le patron, ont confiance en lui, et s'intéressent à la prospérité de ses affaires; grâce à d'ingénieux systèmes de primes ou de participations, ils ont « du cœur à l'ouvrage » et se surveillent les uns les autres pour éviter tout coulage et toute malfaçon ; ils sont stables et

(1) M. Lavollée, *loc. cit.*, t. II, p. 253.

(2) Voir les développements consacrés à cette formule, de M. Brassey, et les preuves à l'appui dans l'ouvrage déjà cité de M. le comte de Paris (p. 75-79).

(3) Le *Sublime*, par M. Denis Poulot, p. 61.

gardent des rapports permanents avec leurs chefs par suite d'un régime bien entendu de subventions qui asseoit la famille.

En dehors du contentement intime que procure au patron de cet atelier la direction d'un personnel confiant et satisfait, ne trouve-t-il pas, dans cette harmonie même, un levier puissant pour le succès industriel? A égalité de salaire, la productivité du travail n'est-elle pas augmentée dans une proportion considérable ? Le premier atelier succombera peut-être dans une crise, tandis que le second la traversera victorieusement. C'est là un fait indéniable, que toutes les enquêtes viennent d'établir d'une manière authentique. Il confirme une fois de plus l'importance des forces morales dans la production, et fait aux industriels une loi absolue de ne pas les avoir contre eux, s'ils ne veulent s'exposer à être paralysés par les tiraillements intérieurs ou brisés par le choc de la concurrence étrangère.

Ici encore, nous prenons en flagrant délit l'inefficacité d'une statistique qui s'en tient à un chiffre nominal, et ne met en regard ni le rendement auquel il correspond, ni la situation morale de l'atelier.

Ce n'est pas tout : alors même que nous serions parvenus à savoir exactement le prix de la main-d'œuvre, il nous manquerait encore un dernier élément, non moins essentiel que les autres, à savoir : la proportion pour laquelle la main-d'œuvre entre dans le produit fini.

Là où les salaires s'élèvent, la machine tend de plus en plus à se substituer aux bras de l'ouvrier, tandis qu'elle ne pénètre pas ou même recule dans les lieux ou la main-d'œuvre est à bas prix. « C'est ainsi que la charrue introduite aux Indes, par les émigrants français, disparut à la suite de la traite autorisée par Colbert. Elle fut remplacée pendant deux cents ans par la houe de l'esclave, et ce ne fut que vers la fin du siècle dernier, quand l'esclavage eût été ébranlé, que reparurent quelques charrues (1). »

De nos jours, des faits semblables se passent partout sous nos yeux. La mécanique agricole doit ses progrès aux exigences de la main-d'œuvre. « Dans les Flandres, dit M. de Laveleye, on cultive la terre à la bèche avec les soins minutieux du jardinage, parce que la journée de l'ouvrier agricole s'obtient pour 1 fr. 25. Dans le Far-west de l'Amérique, on laboure avec la machine presque sans main-d'œuvre, parce que celle-ci se paie 10 francs par jour (2). »

Le rapprochement que ferait la statistique entre les conditions de production des Flandres et des Etats-Unis serait écrasante pour ces derniers, si l'on prenait pour unique criterium le taux normal des salaires. En fait, cet écart, qui va du simple à l'octuple, est compensé, peut-être même au delà, par ces serviteurs mécaniques, qui,

(1) Jules Duval, *Les Colonies de la France*, p. 154.
(2) *L'Economie politique en Angleterre* (*Revue des Deux-Mondes*, avril 1881, p. 637).

pour toute nourriture, se contentent, par tête et par jour, d'un demi-kilogramme de houille valant en moyenne de 1 à 2 centimes (1), marchent, sans se plaindre, jour et nuit quand il le faut, ne connaissent ni grève ni mise à l'index, et sont garantis contre les explosions par des soupapes de sûreté.

Les machines à vapeur du globe équivalent à 1 milliard de ces serviteurs et triplent ainsi l'effectif des travailleurs humains. La France seule, en a pour sa part 60 millions, ce qui en met, en moyenne, six au service de chacune de nos familles.

Cette population mécanique ne fait pas baisser les salaires, comme on l'en accuse à tort, et comme le dément l'observation la plus courante. Elle les a au contraire relevés dans une forte mesure ; mais ce qu'elle a naturellement diminué, c'est la quote-part de la main-d'œuvre dans la production générale, dont elle représentait, il y a un siècle, près des deux tiers, tandis qu'elle n'en représente plus aujourd'hui que les deux cinquièmes (2). L'action de l'homme tend de plus en plus à se réduire à une simple direction, la machine se chargeant de la besogne la plus rude, et cette transformation ne peut que s'accélérer par toute hausse des salaires.

La proportion de la main-d'œuvre dans la fabrication peut renverser complètement les jugements déduits de la simple comparaison des salaires. En fait, c'est cette proportion qui, dans bien des cas, expliquerait plus sûrement que la cherté de la main-d'œuvre l'infériorité alléguée par diverses industries. Telle serait, en particulier, la cause de la crise traversée par l'ameublement et des succès de ses rivaux étrangers. « L'ébénisterie ordinaire languit, a dit un observateur pénétrant à la suite d'une enquête consciencieuse dans le faubourg Saint-Antoine; elle s'exerce par des procédés barbares, il faudrait qu'elle fût vivifiée, transformée par un outillage perfectionné; le meuble massif est à peu près entièrement fabriqué à la main (3). »

En résumé, la statistique, en tant qu'elle ne s'exprime que par des salaires bruts ou nominaux, ne dit ni la durée réelle du travail, ni les subventions et les primes dont il est accompagné, ni sa productivité, ni la part pour laquelle il entre dans le produit. On ne peut donc pas utiliser ses renseignements et en tirer des conclusions sérieuses sur la situation des industries à comparer, à moins que ces industries ne présentent des conditions identiques pour l'organisation du travail, le mode d'évaluation des salaires, les procédés de fabrication, les pra-

(1) On admet qu'un cheval-vapeur équivaut au travail de vingt-un hommes. Comme il consomme en moyenne, dans les machines bien montées, 1 kil. de charbon par heure, chacun des serviteurs mécaniques auxquels il équivaut consomme en dix heures moins d'un demi-kilogramme de houille.

(2) La *Répartition des richesses*, par M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 450.

(3) La *Crise industrielle de l'Ameublement*, par M. Charles Mayet (Dentu, 1883).

tiques de patronage et l'esprit de l'atelier. Il est vrai que toutes ces conditions ont une tendance générale à s'uniformiser, et c'est ce qui explique en partie l'usage fait de ces statistiques par de bons esprits et le parti qu'ils ont su en tirer. Mais, comme cette uniformisation est encore bien loin d'être complète et absolue, il est à craindre que, placée entre des mains inexpérimentées, la statistique ordinaire ne donne rien de précis ;et que maniée, au contraire, par des intérêts habiles à grouper les chiffres, elle ne puisse prêter son appui aux affirmations les plus captieuses et aux propositions les plus téméraires.

Nous venons de montrer, en nous plaçant exclusivement jusqu'ici sur le terrain économique, les difficultés et les lacunes de la statistique des salaires. Mais si, comme on l'a vu, la notion seule du salaire nominal est insuffisante pour apprécier les conditions de la lutte industrielle sur les marchés du monde, elle l'est encore bien davantage en ce qui concerne la situation des familles ouvrières. C'est ce que nous allons établir en précisant le rôle du salaire en argent dans le budget de ces familles.

III

Il est clair, en premier lieu, que l'argent n'étant qu'un intermédiaire commode entre le besoin et la satisfaction, ce qui importe à l'ouvrier ce n'est pas le taux de son salaire, mais la somme des consommations correspondantes. Si le salaire qu'il touche vient à baisser de moitié, et si le prix des objets nécessaires à son existence baisse dans la même proportion, sa situation n'est pas modifiée. Elle résulte donc d'un rapport, dont le salaire n'est qu'un terme et dont le second terme est le prix de ses consommations usuelles.

Suivant le pouvoir d'achat de la monnaie, on peut être très pauvre avec une fortune énorme, ou très riche avec fort peu d'argent.

Dans un des plus curieux chapitres du roman de Monte-Cristo, « la carte de Luigi Vampa, » le héros grand justicier veut frapper une de ses victimes, le baron Danglars, à son endroit sensible, c'est-à-dire à sa caisse. Il le fait arrêter par des bandits à sa solde, qui, tout en se défendant *per Bacco* de vouloir le rançonner, spéculent sur sa faim, et grâce à l'extravagance du prix de leur « carte » ont bien vite dévoré ses millions jusqu'au dernier maravédis.

Veut-on un autre exemple, celui-là pris à l'autre bout de l'échelle, mais cette fois en pleine réalité de l'histoire?

En 1538, le salaire du vigneron bourguignon n'était que de 2 *sols et demi à 4 sols*. Mais on aurait tort de s'apitoyer sur son compte, malgré un taux nominal aussi réduit : car à cette même date, le blé valait 6 sols le

béchet ou 25 sols l'hectolitre, ce qui met le pain à 3 deniers la livre. Le veau se vendait 15 à 18 sols (non pas la livre, mais l'animal); la vache, 3 livres 5 sols; le cent d'œufs, 6 sols. Le poulet, que Luigi Vampa cotait tout à l'heure cinq mille louis, valait alors un demi-sol (un sol la paire) (1). En somme, avec ce salaire qui semble à peine l'obole jetée à un mendiant, l'ouvrier du seizième siècle pouvait se procurer des satisfactions au moins aussi copieuses que celles qui correspondent de nos jours à un salaire en apparence vingt et trente fois plus considérable (2).

Il importe donc au plus haut degré de ne pas s'en tenir au chiffre du salaire nominal, et de considérer « le salaire réel » qui mesure son pouvoir d'achat. Mais cette notion est elle-même absolument insuffisante et conduirait dans la plupart des cas à des conclusions erronées, parce qu'elle néglige toutes les autres sources de recettes en dehors du salaire.

Le salaire en argent n'est pas en effet le seul mode de rémunération du travail. Les domestiques des villes sont nourris et logés, parfois habillés, et leurs gages sont réduits en conséquence (3). A la campagne, une partie des salaires est souvent acquittée en nature. Le *Pen-ty* ou journalier agriculteur de la Basse-Bretagne, est autorisé par la coutume locale à posséder deux vaches qu'il élève et exploite à son profit, tout en les faisant nourrir à titre gratuit avec le troupeau du maître (4). Dans la famille-souche du Lavedan, le domestique, traité à tous égards comme les membres de la famille, c'est-à-dire logé, nourri et vêtu dans des conditions d'égalité dont la tradition s'est conservée jusqu'à nos jours, avait encore le droit d'entretenir à son profit jusqu'à trois et quatre brebis dans le troupeau de la communauté.

Il faut donc ajouter au salaire en argent le salaire en nature, qui souvent le dépasse et constitue même presque seul le salaire dans les organisations primitives, où l'argent ne joue qu'un rôle secondaire et n'intervient guère que comme appoint (5).

Bien que le salaire en argent présente, sous plus d'un rapport, d'incontestables avantages, on ne peut méconnaître que le salaire en nature lui soit supérieur sous le rapport de la sécurité de l'existence du

(1) Ces détails sont empruntés aux savantes recherches de M. Lallier, président du tribunal civil de Sens.

(2) Vers le milieu du XIVe siècle, le sol valait, en monnaie de notre temps, 2 fr 40, et le denier 0 fr. 20 c. (*Revue scientifique*, 19 juillet 1884, p. 47.)

(3) Il en est de même pour les employés des grandes maisons de nouveautés, comme le Bon-Marché et le Louvre, qui nourrissent leur personnel à prix réduit.

(4) Voir la monographie du *Bordier dit Pen-ty*, p. 37, et celle du *Paysan du Lavedan*, *Ouvriers européens*, tome IV.

(5) Pour rendre plus sensible aux yeux l'importance du salaire en nature, j'ai fait

salarié. Une livre de pain correspond, aujourd'hui comme hier, à la consommation quotidienne d'un adulte, tandis qu'un écu ne garde pas toujours la même valeur et peut être gaspillé en satisfactions moins impérieuses et moins légitimes. S'adressant directement aux besoins sans recourir à l'intermédiaire variable de la monnaie, la rémunération en nature met ainsi l'ouvrier à l'abri des tentations dangereuses et de l'enchérissement des denrées, comme la fixité des salaires le met à l'abri des risques industriels. Elle fait ainsi disparaître le trompe-l'œil du salaire nominal pour y substituer le salaire réel.

Le salaire en nature n'est pas la seule addition à faire au salaire en argent. Il faut aussi tenir grand compte des travaux secondaires, que l'ouvrier et les autres membres de sa famille pratiquent à côté de son travail principal.

L'alliance des travaux agricoles et des travaux industriels est tellement féconde en heureux résultats que nous la faisons figurer à bon droit parmi les pratiques essentielles à la paix sociale et au bonheur des familles. Elle était autrefois la règle générale, et subsiste encore aujourd'hui à ce titre dans les pays scandinaves. Bien quelle ait beaucoup perdu de terrain en Occident, on la retrouve encore en Alsace, en Normandie, dans les Vosges, et partout elle se signale par les mêmes bienfaits (1). Elle soustrait l'ouvrier aux conséquences des chômages de la manufacture et le met à l'abri des mortes-saisons. Le champ qu'il cultive est comme une réserve qui assure l'emploi de son activité et sa subsistance dans les mauvais jours.

De petites industries domestiques exercées au foyer soit par l'ouvrier pendant ses loisirs, soit par la mère, les enfants et les vieux parents, apportent aussi au ménage un supplément parfois très significatif de ressources en dehors du salaire proprement dit.

Parmi ces travaux, qui procurent aux membres de la famille une occupation lucrative et les retiennent à la maison, les uns relèvent de la petite industrie, autrefois si florissante, et qui, même de nos

dresser une carte de l'Europe sur laquelle j'ai indiqué les emplacements occupés par les soixante-cinq familles dont les *Ouvriers européens* et les *Ouvriers des deux mondes* ont donné les monographies détaillées. Chacun de ces emplacements sert de centre à un cercle de 0m 02 de diamètre, qui est partagé en deux secteurs diversement coloriés et représentant les proportions respectives des salaires en argent et en nature. Cette carte montre de la façon la plus saisissante l'accroissement de la part faite au salaire en argent dans le salaire total, à mesure qu'on passe de l'Orient à l'Occident, des champs à la ville, de l'agriculture à l'industrie, et dans l'industrie, de l'atelier rudimentaire à la manufacture.

(1) Voir l'enquête de 1872 prescrite par l'Assemblée nationale. — *Journal officiel*, 20 novembre 1875.

jours, conserve une importance dont peu de personnes ont la notion exacte : c'est la fabrication des dentelles, des gants, le tissage à bras, le tressage de la paille... D'autres travaux sont d'une nature plus spécialement agricole, tels que la culture d'un jardin potager, l'élève des abeilles, des volailles et des lapins, l'engraissement d'un porc, l'exploitation d'une ou plusieurs vaches laitières. Ces derniers animaux sont l'objet des soins les plus attentifs de la part de la famille, qui, dans les temps de pénurie, s'impose des privations pour les leur épargner et vit avec eux dans la plus étroite intimité (1).

Ces industries accessoires comblent les lacunes et corrigent les irrégularités du salaire, gardent la mère au foyer, attachent la famille au sol et sont, pour elle, un précieux élément de bien-être et de sécurité.

En dehors du salaire en argent, nous venons de voir le salaire en nature, et le produit des industries domestiques. Est-ce bien là tout ce qui contribue à l'existence de la famille ? Non, son budget des recettes comprend encore deux autres chapitres : les revenus des propriétés et les subventions.

Autrefois les plus pauvres ménages possédaient leur habitation, comme les sauvages possèdent leur hutte ou leur tente. Aujourd'hui, bon nombre de paysans sont encore dans ce cas. Malheureusement pour les ouvriers, cette possession de leur foyer est un fait exceptionnel, et c'est à la leur rendre accessible que doit s'attacher l'effort le plus énergique de leurs véritables amis.

Pour les familles qui ont ce privilège, le budget des recettes doit comprendre le montant du loyer dont la propriété les affranchit. Il en serait de même pour le revenu d'un champ, d'un jardin, d'un mobilier, d'un outillage, qui leur appartiendrait en propre, soit qu'ils le louent, soit qu'ils l'exploitent directement ; de même enfin pour les intérêts des valeurs mobilières et des sommes placées à la caisse d'épargne ou ailleurs.

En dehors du prolétariat le plus misérable des grandes villes, il n'est presque pas de famille dont le budget des recettes ne comprenne quelque somme plus ou moins modeste, qui représente ainsi le revenu de ses propriétés.

Enfin, après cet élément, il reste encore à faire état des subventions, c'est-à-dire de ces libéralités dont nous avons déjà indiqué la nature, et qui, émanant du patron, de la commune, ou de la corporation, procurent à la famille la satisfaction de certains de ses besoins à titre gratuit.

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 254.

A cette catégorie se rattachent : dans les usines, les allocations de charbon, l'écolage, les services médicaux, les pensions de retraite, les secours de tout genre; dans les anciennes corporations (telles que les *gueldes* allemandes (1) et les *genossenschafften* autrichiennes), et dans nos sociétés modernes de secours mutuels, les indemnités de toute nature en cas de maladie, d'accidents, de chômage ou de vieillesse; enfin, à la campagne, les droits de vaine pâture, de glanage, de ramassage de bois mort ; en un mot, tous ces droits d'usage, que refoule incessamment l'appropriation individuelle du sol, et dont une somme d'argent une fois payée ne représente qu'une compensation insuffisante et momentanée.

Pour affranchir leur domaine et surtout leurs forêts de ces droits d'usage qu'ils trouvent gênants, les grands propriétaires sont portés à en opérer le rachat. Mais, quand les paysans en ont dévoré le prix, ils restent à jamais privés de ces subventions et des ressources permanentes qu'elles ajoutaient à leurs moyens d'existence.

L'importance du rôle social des subventions mérite qu'on s'y arrête un moment.

Pour les patrons, le salaire est un facteur dans le prix de revient de leurs produits; pour les ouvriers, il est leur gagne-pain. Les considérations économiques conduisent donc à le proportionner au travail fourni, tandis que les considérations sociales le veulent proportionnel aux besoins du travailleur et de sa famille.

C'est là une distinction capitale et une nécessité qui s'imposait autrefois au maître sous le régime de la permanence des engagements. Placé dans un tête-à-tête définitif avec ceux qu'il employait, il était, bon gré mal gré, tenu de leur procurer « le pain quotidien » ; il y parvenait par tout un ensemble de libéralités, que Le Play a désignées sous le nom générique de « subventions» (2), et qui jouissent de cette particularité d'être *proportionnelles, non au travail effectué, mais aux besoins de la famille.*

A mesure que les liens qui rattachaient les divers membres du personnel des ateliers se sont détendus, que les rapports entre eux ont perdu de leur stabilité, le patron a eu moins qu'autrefois à se préoccuper d'un ouvrier de passage, dont l'existence lui devenait de plus en plus étrangère, dont les maladies et la vieillesse le laissaient indifférent. Il semblait qu'entre patrons et ouvriers, il ne dût y avoir d'autres relations que celles de la vente et de l'achat du travail et qu'une fois ce travail livré et payé, l'on fût quitte de part et d'autre.

(1) Les *Gueldes* ont été abolies en Allemagne par le Code industriel du 25 mars 1869, (*gewerbe ordnung für den Nord deutschen Bund*) ; les *Genossenschafften* ont été « ouvertes » en Autriche par la patente impériale du 20 décembre 1859.

(2) F. Le Play. — *Les Ouvriers européens*, t. Ier, p. 245.

Cette doctrine et la pratique qui en découle ont produit des fruits si amers que l'industrie commence aujourd'hui à se raviser : elle s'aperçoit que, derrière la main-d'œuvre, il y a l'ouvrier avec sa famille et ses besoins ; que, si ces besoins ne sont pas satisfaits, il en résulte dans toute la machine industrielle des frottements, des soubresauts et des à-coups, qui peuvent l'arrêter ou la briser. Aussi, de toutes parts, s'occupe-t-on de ces questions autrefois à peine entrevues. On sent que ces forces morales, telles que l'harmonie, la bonne organisation de la famille et, pour risquer le mot, la vertu, sont de puissants facteurs économiques ; qu'en dehors du sentiment, elles dominent de haut les intérêts et que de leur bonne ou de leur mauvaise solution dépendent la vie ou la mort de l'industrie.

Sous l'influence de ce retour aux questions sociales, dans lequel il est légitime de revendiquer la part de notre Société, mais qui est surtout provoqué par les inconvénients économiques du régime actuel d'antagonisme entre les classes, voilà que, de divers côtés, on songe à l'amélioration du sort des ouvriers. Pendant que les meneurs agitent des revendications excessives pour exaspérer les esprits, pendant qu'avec une sorte d'impassibilité féroce, un Bakounine donne comme tâche à ceux qui le suivent « d'augmenter les souffrances du peuple pour lasser sa patience (1), » bon nombre de patrons cherchent avec sincérité les moyens de rétablir la paix sociale dans leurs ateliers, et une fois engagés dans cette voie, ils y ont retrouvé tout naturellement la pratique des subventions qui, passant par-dessus le travail, s'adressent à l'homme et s'attachent à satisfaire ses besoins. C'est dans cette classe qu'il faut placer toutes les institutions de prévoyance contre la maladie, les accidents, le chômage, la vieillesse... Elles constituent ce complément que Cobden recommandait d'ajouter au salaire sous le nom de *salaire-assurance* et qui est plus important encore au point de vue moral qu'au point de vue financier, par la sécurité qu'il procure à la famille ouvrière et par les liens qu'il crée entre elle et le patron.

En rapprochant, comme nous venons de le faire, les diverses ressources qui alimentent le budget de la famille, on constate que le salaire en argent n'en représente qu'une fraction, et parfois la moindre. Plus on creuse ce sujet, plus on voit apparaître l'importance proportionnelle qui revient, dans ce budget, au salaire en nature, aux produits des travaux secondaires et des industries domestiques, aux revenus des propriétés, et aux subventions. « Plusieurs écrivains, qui

(1) « Convaincue que l'on ne saurait attendre l'émancipation et le bonheur du peuple que d'une révolution populaire et d'une destruction universelle, la ligue doit, par tous les moyens, augmenter la souffrance et le malheur, pour lasser la patience du peuple et hâter l'émancipation des masses. » (Bakounine, *Catéchisme révolutionnaire*.

ont traité la question des salaires, a dit Le Play, semblent avoir admis implicitement que les populations européennes étaient composées de familles qui vivraient exclusivement du salaire accordé à leur chef pour une seule sorte de travail, en proportion des journées fournies. Cette organisation de la famille est fort rare, si toutefois elle existe, et, *pour ma part, je n'ai jamais réussi à la découvrir* (1). »

Il est vrai cependant que, dans nos villes, les familles les plus instables et les plus misérables tendent à se rapprocher de ce type, comme il est facile de s'assurer, en étudiant, à ce point de vue, les budgets contenus dans les soixante-cinq monographies des *Ouvriers des deux mondes* et des *Ouvriers européens*. Quand on dresse, sous forme de tableau synoptique, la répartition des recettes totales de ces budgets entre leurs différentes sources (2), on constate la part de plus en plus grande qui revient au salaire en argent à mesure qu'on s'approche de la grande industrie et des agglomérations urbaines. Le salaire nominal s'élève, mais une partie de sa hausse ne sert qu'à masquer l'élévation du vivre et surtout la perte de ces subventions et de ces industries domestiques, qui constituaient autrefois le régulateur du budget.

Entre les quelques sous par mois que touche tel pâtre des Alpes ou des Pyrénées, et les 2 ou 3 dollars par jour donnés à tel mineur de la Californie ou du Colorado, quel contraste profond ! mais cet écart peut être en réalité comblé par toutes sortes de recettes plus ou moins indirectes en dehors du salaire, sans parler même de l'écart entre les prix du vivre. C'est là une considération que l'on a trop souvent perdue de vue, et qui suffit à fausser les comparaisons établies sur des données un peu superficielles entre des époques ou des contrées différentes.

Cette statistique des salaires nominaux n'est pas seulement incomplète ; mais on est même en droit d'ajouter qu'elle peut devenir dans certains cas dangereuse et conduire aux conclusions les plus antisociales.

Sous une forme différente, l'importance exclusive accordée au taux du salaire n'est pas autre chose que la théorie « du travail marchandise ». S'il est vrai que la main-d'œuvre ne soit qu'une denrée, dont le salaire en argent mesure et définisse toute la valeur, il est nécessaire qu'elle soit cotée comme les autres, et que l'on connaisse partout son cours, dans l'intérêt tant des ouvriers que des patrons.

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 243.

(2) Si l'on établit un cartogramme de ces budgets de recettes analogue à celui que nous avons décrit plus haut pour les salaires en argent et en nature, on met en évidence les proportions respectives de ces différentes ressources, suivant le pays, l'altitude, le genre d'industrie, l'organisation de la famille....

De cette manière, l'on évitera les avilissements des salaires et leur enchérissement sur des points voisins. En conjurant les pléthores et les déficits de la main-d'œuvre, on établira l'équilibre du prix des bras entre les divers marchés. De là l'idée de la *Bourse du travail*, qui rendrait aux travailleurs les mêmes services que la Bourse des valeurs aux capitalistes.

Cette conclusion serait logique, si le travail était en effet une marchandise; mais elle devient une erreur funeste, si, comme nous le croyons et l'affirmons, ce point de départ est faux : c'est-à-dire si l'ouvrier n'est pas un simple vendeur de main-d'œuvre, et si tous les rapports avec lui ne se résument pas dans une question de salaire.

« Contradiction insensée, indicible des économistes, s'écrie à ce sujet Rodbertus : au point de vue légal, ils associent les ouvriers aux destinées de la société, tandis qu'au point de vue économique, ils les laissent constamment traiter comme une simple marchandise (1)! »

Certes, personne ne peut nier le service que rend aux échanges de produits une publicité bien entendue. La connaissance immédiate des prix sur les divers marchés du monde est devenue l'âme même du commerce, et l'on n'en saurait proclamer trop haut les bienfaits. Mais là, tout est simple et facile : on n'a qu'à télégraphier des ordres pour l'envoi des produits sur les points où les appelle le meilleur placement. Dès qu'il s'agit de main-d'œuvre, l'opération est bien autrement compliquée. Si l'on tient à ce que la main-d'œuvre soit une marchandise, c'est à coup sûr une marchandise d'une nature toute spéciale : elle a pour supports l'homme et la famille ; or l'homme et la famille ne peuvent pas se traiter comme une balle de coton ou un sac de blé. La marchandise ne tient à rien et va où le courant commercial la pousse ; mais l'homme est une sorte d'arbre qui s'attache au sol, et dont chaque déplacement coupe ou meurtrit les racines. Quand le négociant s'est trompé dans ses calculs, ou que, devancé par des concurrents plus actifs, il trouve en arrivant le marché encombré, il fait rebrousser chemin à ses ballots, ou les laisse dans les docks jusqu'à une meilleure occasion. Mais l'ouvrier et sa famille, s'ils n'obtiennent pas de travail au débarquement du train, comment feront-ils pour attendre et pour revenir? Comment résoudront-ils ce terrible problème du pain quotidien, imposé à l'homme sous peine de mort, tandis que la marchandise en est affranchie.

Un ingénieur d'imagination et de talent a émis un jour l'idée d'établir le long des voies ferrés, une canalisation spéciale qui, sous l'action d'une pompe puissante établie dans le Midi, distribuerait le vin à

(1) M. Rodbertus-Jagetzow, ancien ministre de l'agriculture en Prusse. — *Recherches sur l'organisation du travail ou système d'économie politique universel* (Système *der Weltœkonomie*).

tous les centres de consommation et supprimerait les transports en chemin de fer. D'après l'idée que s'en font ses promoteurs, la « Bourse du travail » pourrait être assimilée à un réseau de conduites qui distribuerait de même la main-d'œuvre dans tous les pays, et qui, en vertu de l'équilibre des vases communiquants, établirait « le nivellement » ou « la péréquation » des salaires. Avec des liquides sans cohésion, les choses iraient de la sorte. Mais les lois de l'hydraulique humaine sont infiniment plus complexes. Ces molécules sociales sont plus malaisées à déplacer que les molécules matérielles. Elles ont des besoins, elles souffrent, — grave complication. Une dénivellation se produit-elle quelque part : la masse s'y portera par un mouvement tumultueux. L'afflux, n'étant pas réglé par un robinet, dépassera le déficit. Voilà un trop-plein qui va déborder, et qui exigera une nouvelle oscillation. Mais, sous ces remous, sous ces images hydrauliques, que de souffrances n'entrevoit-on pas ! Quels violents mouvements dans les salaires par cet excès de main-d'œuvre brusquement jeté sur le marché ! Que de familles errantes, en quête de travail, et égarées par des statistiques incomplètes ou inexactes ! Quelle responsabilité pour l'organisation administrative, qui aurait émis ces renseignements ! Quels ressentiments contre l'Etat, et quels dangers pour la paix publique !

Cette institution de la « Bourse du travail » ne me semble donc pas appelée à réaliser les espérances qu'elle éveille ; si elle n'est pas stérile, je la tiens d'avance pour plus funeste qu'utile aux intérêts bien compris des ouvriers. J'irai même jusqu'à dire que ceux qui croient aux bienfaits de la stabilité du personnel dans l'atelier ne doivent pas voir sans inquiétude les recueils de salaires bruts sous forme de compilations indigestes pour les divers pays et les diverses professions. Comme directeur du Creusot, — si l'on veut bien me permettre ce souvenir personnel, — j'ai refusé mon concours à une publication américaine de ce genre, non par un sentiment de cachotterie, étranger à une usine qui ne peut que gagner à tout laisser voir et à tout dire, mais par la conviction que ces listes, où toute une situation s'enferme dans un chiffre forcément obscur, sont de nature à exercer sur les ouvriers en quête de forts salaires une irrésistible fascination et à les exposer, s'ils y cèdent, à de douloureux mécomptes.

Lorsque les statisticiens de métier ont tant de peine à se reconnaître au travers de ces chiffres entassés pêle-mêle dans les colonnes d'un catalogue, comment voudrait-on que des ouvriers pussent être défendus contre le mirage de ces maximums éblouissants, dont ils ne voient pas la contre-partie et les ombres ?

IV

Est-ce à dire que la statistique soit impuissante à éclairer la ques-

tion des salaires, et que ce terrain lui soit interdit? La conclusion serait étrange dans la bouche d'un homme qui connaît, pour la manier journellement, les ressources de cette science et qui est un de ses tenants les plus convaincus. Mais, précisément parce qu'il la pratique et qu'il a foi en elle, il sait aussi les abus qu'on en peut faire et les dangers de ses lacunes ou de ses erreurs. Ce sont pour nous de faux amis que ceux qui admirent jusqu'à nos faiblesses, au lieu de chercher à les corriger. La véritable amitié se reconnaît au contraire à ce qu'elle n'hésite pas à mettre les plaies à nu, quand elle croit ainsi pouvoir les guérir. De même, si j'ai déployé une insistance, qu'on aura peut-être jugée un peu âpre, à dénoncer les défaillances de la statistique officielle vis-à-vis des salaires, c'est qu'il fallait commencer par établir le mal avant d'indiquer le remède. Or, ce remède, je pense qu'il existe, et qu'il se trouve dans la combinaison de la méthode officielle avec la méthode des « monographies ».

Je n'ai pas la prétention d'aborder ici d'une façon incidente l'exposé de cette méthode des monographies; mais, pour montrer la fécondité de son alliance avec la statistique officielle, je ne puis me dispenser de rappeler en quelques mots ses caractères essentiels, renvoyant pour le reste aux *Ouvriers européens*, qui contiennent, à côté des règles, de magistrales applications.

La monographie est l'étude approfondie d'un « sujet isolé », choisi comme type, que ce sujet soit un individu, une famille, une communauté ou un peuple.

A la place de ces synthèses ambitieuses qu'on affectionnait autrefois et qui se prêtaient à de sonores généralités, on préfère aujourd'hui des recherches patientes, obstinées, se cantonnant sur un terrain circonscrit. Cette méthode a renouvelé les sciences d'observation et va rendre le même service à la science sociale. Elle règle depuis longtemps nos travaux sous la forte direction de notre illustre fondateur; mais elle fait chaque jour de nouveaux progrès au dehors, et pour n'en pas citer d'autres exemples, c'est elle qui vient d'inspirer les programmes et les discussions du dernier congrès des sociétés savantes, où notre société a tenu si honorablement sa place.

Pendant que la méthode des enquêtes administratives s'étale en surface, la monographie creuse en profondeur. La première procède de la synthèse, l'autre de l'analyse. La statistique officielle, mettant en œuvre toute une armée d'agents plus ou moins zélés et expérimentés, accumule une masse de faits saisis un peu superficiellement et sous un seul aspect ; elle les verse pêle-mêle sous ses meules pour les triturer ensemble ; elle compte sur la loi des grands nombres pour éliminer les erreurs des observations élémentaires. La monographie vise au contraire la qualité bien plus que la quantité des observa-

tions ; elle n'emploie que des observateurs de choix, à la fois artistes et savants, qui s'emparent puissamment d'un fait type, d'un fait unique, et s'acharnent après lui pour le disséquer jusque dans sa moelle.

Cette méthode ne peut obtenir toute son efficacité, qu'à la condition de disposer d'un cadre qui soit spécialement approprié à chaque série de recherches et qui serve à l'inscription des résultats. Ce cadre doit être combiné de façon à embrasser toute l'échelle des variations de la série, sans se laisser mettre en défaut par aucune anomalie ; il doit ne poser que des questions pratiques, nécessaires, et présenter les réponses dans un ordre logique et immuable qui en permette à la fois le contrôle et la comparaison.

Si chaque rédacteur de monographie enregistrait en effet ses observations à sa guise, on serait en présence d'une série de petits tableaux, tous différents par l'échelle, le point de vue, le coloris et les détails. L'impression serait morcelée, hésitante, et l'enseignement sans netteté. C'est ainsi que, faute d'unité dans leur présentation, bon nombre de travaux, d'ailleurs estimables, restent perdus pour des rapprochements fructueux.

Au contraire, lorsqu'au lieu d'être livrées à la fantaisie et au tempérament individuels, les observations sont enregistrées dans un cadre inflexible, où chaque élément occupe toujours la même place, elles comportent une commune mesure et deviennent dès lors singulièrement instructives. Quelles que soient la latitude et la civilisation, qu'il s'agisse de la Chine ou de l'Angleterre, — pourvu que le cadre ait été bien préparé, — toutes les réponses viennent se ranger dans le compartiment qui leur est assigné. Elles s'éclairent l'une l'autre, et du milieu des observations locales peut surgir la notion de la loi dans toute son ampleur.

Cette précision du questionnaire a aussi l'avantage considérable de guider les observateurs, de leur épargner des omissions ou des constatations oiseuses ; elle les force à se placer au même point de vue, et à regarder tous les faits essentiels sous le même angle ; elle simplifie ainsi leur tâche et facilite par suite leur recrutement.

Ce difficile problème a été résolu, et de main de maître, pour les monographies de familles, dont le cadre a victorieusement supporté l'épreuve d'applications déjà fort nombreuses dans les milieux les plus dissemblables.

En dehors de la division de la monographie en quatorze paragraphes tous impératifs, son trait essentiel réside dans le budget des dépenses et des recettes de la famille, en y comprenant bien entendu tous les produits et les services qui émanent du travail intérieur et se consomment sur place sans l'intervention de la monnaie.

Si l'on introduit le salaire du travail sous toutes ses formes au chapitre des recettes, et les consommations en nature à celui des dépenses, on doit obtenir une balance égale à l'épargne ou au déficit annuels. La méthode porte donc en elle-même son contrôle, et l'observateur est averti des erreurs qu'il a pu commettre au cours de ses constatations, dans le cas où le résultat définitif ne cadrerait pas avec ses opérations partielles. Ainsi la statistique monographique peut atteindre à l'exactitude d'une véritable comptabilité.

Comme tous les actes aboutissent toujours à une recette ou à une dépense, le budget est le précis complet de l'existence d'une famille : il ne se borne pas à la saisir comme une photographie instantanée, mais il la montre à l'état de mouvement et de vie; il en démonte tous les ressorts, et en fait pénétrer les profondeurs morales, les préjugés et les mœurs, en même temps qu'il éclaire les institutions et les événements généraux dans leur contre-coup et leur réaction sur la famille elle-même. Par exemple, dans une émotion industrielle, dans une grève, le moyen le plus sûr de se renseigner n'est pas de hanter les réunions publiques ou de consulter les journaux : c'est de s'asseoir à un de ces foyers domestiques où tout vient retentir, et de prendre sur le vif, dans tel où tel article du budget, l'influence et l'explication des orages du dehors.

Pour les familles, comme pour les États, rien n'égale l'analyse d'un budget bien établi. C'est un procédé qui vaut celui du chimiste vis-à-vis de la matière : il comporte la même précision et se prête aux mêmes contrôles.

Appliquée à l'étude des familles, la monographie donne une vigueur de relief et une intensité d'effets qu'on ne saurait atteindre autrement. « Je crois, dit un maître qui s'y connaît, et qui n'est pas suspect de vouloir décrier la statistique officielle (1), je crois que cette méthode, qui consiste à décrire la famille type dans tous les phénomènes de son activité extérieure et de sa vie entière, est la plus féconde, la plus vraie, et presque la seule qui puisse conduire au but. Avec son aide, nous faisons l'inventaire des biens des familles ouvrières, de l'habitation, du mobilier, des outils et des vêtements; nous nous initions aux diverses sources de recettes, en y comprenant les plus minces gains et les subventions; nous prenons sur le fait les habitudes les plus enracinées, bonnes ou mauvaises; nous analysons, pour ainsi dire, « la cellule » de l'organisme social, qui est la famille, dans ses rapports avec l'état politique, économique, moral et intellectuel du pays. Si

(1) M. Bodio, directeur général de la statistique du royaume d'Italie. — (Voir son rapport à l'Académie royale des *Lincei*, sur la *statistique des classes ouvrières*. — Séance du 25 juin 1882).

l'on suit une autre voie, on court risque de s'égarer dans les abstractions, et l'on s'imagine savoir, en se payant de mots à la place des idées absentes. »

Des travaux très estimables ont été déjà faits dans cette direction par d'éminents publicistes, parmi lesquels il convient de citer Ducpétiaux, Engel, Young Walker. Le *Bureau des statistiques du travail* du Massachusetts a préconisé et appliqué la méthode des investigations directes, en repoussant celle des questionnaires envoyés en blanc et dont le remplissage plus ou moins consciencieux ne donne le plus souvent que des résultats de fantaisie. Après avoir interrogé en 1875 près d'un millier d'ouvriers, les commissaires enquêteurs ont dressé en recettes et en dépenses le budget de 397 familles, et ils y ont joint une petite notice sur le logement, l'ameublement, la nourriture, les habitudes de fréquentation de l'école et des églises (1).

Mais tout en reconnaissant les qualités et le mérite de ces divers travaux, il convient d'ajouter qu'aucun d'eux ne peut être comparé à ces admirables monographies de famille, qui montrent la puissance d'un pareil outil entre les mains d'un maître. Le créateur de la méthode a laissé des disciples qui marchent dans la voie tracée par lui, et qui enrichissent chaque jour notre collection des monographies des *Ouvriers des deux mondes*, toutes coulées dans le même moule, et toutes marquées au coin de la même rigueur scientifique.

La monographie de famille n'a pas épuisé les ressources de la méthode monographique ; elle en sollicite au contraire d'autres applications. Le Play lui-même nous a frayé la voie avec la *Constitution de l'Angleterre*, qui est le spécimen de la monographie d'un grand pays.

C'est à l'abri de ce précédent que j'ose, à mon tour, proposer une nouvelle et à mon avis très légitime extension de la méthode à des « monographies d'ateliers ».

Quel sera le cadre de cette nouvelle monographie ? J'estime qu'elle devra comprendre une partie fixe et une partie variable adaptée aux nécessités particulières des diverses industries, telles que la filature, le tissage, les mines, la métallurgie. Ce cadre devrait indiquer les conditions industrielles et commerciales de l'atelier pris pour type de telle ou telle branche d'industrie, ses lieux d'approvisionnements et de débouchés, sa consistance, son outillage, son organisation du travail, le règlement et le taux des salaires, le recrutement du personnel, la situation des ouvriers, leurs rapports avec les patrons, leur permanence ou leur instabilité...

(1) *Le Travail aux Etats-Unis*, par M. Claudio Jannet. (*Annuaire des Unions de la Paix sociale*, 1876, p. 638.)

L'étude détaillée de ce cadre me paraît du plus haut intérêt; et j'y convie instamment tous les spécialistes en position de l'aborder, et, surtout de remplir eux-mêmes leur propre questionnaire pour en vérifier pratiquement la valeur.

De même que la monographie de famille est l'instrument indispensable à l'examen des questions sociales, il me semble que la monographie de l'atelier rendrait les mêmes services aux questions économiques. De quelle lumière serait éclairée la crise actuelle, si nous disposions, pour chaque industrie, d'un certain nombre de monographies correspondant à des ateliers similaires de divers pays et toutes rédigées sur un plan comparable ! Aux affirmations vagues ou hasardées, elles substitueraient enfin des renseignements précis et donneraient une assiette solide aux discussions économiques.

Après avoir indiqué la force de cette méthode, il me reste à montrer le secours qu'elle peut recevoir de la statistique officielle, et celui qu'elle peut lui prêter à son tour.

Outre leur difficulté d'exécution, qu'on exagère, mais qui néanmoins ne les rend accessibles qu'à une élite d'observateurs, les monographies encourent encore une autre objection, celle-là de principe : c'est la gravité des conséquences que pourrait entraîner le mauvais choix du type. Dans les sciences naturelles, ce danger n'existe pas : une feuille est identique à la feuille voisine ; tout individu peut servir sûrement d'échantillon pour l'espèce à laquelle il appartient. Mais, en matière sociale, il n'en va plus de même : si l'on a pris pour sujet d'étude une famille exceptionnelle, les généralisations qu'on en déduira pourront être singulièrement aventurées.

Il est vrai qu'en suivant les recommandations et les exemples du maître, en s'attachant de préférence aux familles d'ouvriers ou de paysans et aux organisations peu compliquées, on parvient assez facilement à conjurer ce danger. Mais, aux yeux des personnes qui veulent contester les conclusions de la monographie, l'objection n'en subsiste pas moins, et il convient de s'en défendre.

C'est ici que peut intervenir très efficacement l'alliance entre la méthode monographique et la méthode synthétique. Les données, que cette dernière méthode accu etmulerésume sous forme de moyennes, peuvent contrôler le choix des types et servir de pierre de touche aux monographies. Celles-ci, à leur tour, joueront le même rôle vis-à-vis de ces données générales. Si, pour les points particuliers, qu'atteint seuls la statistique officielle, les résultats obtenus par ces deux méthodes sont en désaccord, on en pourra conclure que les types ont été mal choisis ou l'enquête officielle mal conduite, et l'on sera ainsi mis en demeure par ces anomalies de remonter à la source de l'erreur. Quand, au

contraire, la concordance sera établie, elle donnera à la fois créance aux deux opérations. « Les froids résultats administratifs, dit encore M. Bodio, ainsi réchauffés et animés par la monographie, prendront la consistance et le mouvement des organismes vivants (1).»

Dans la répartition des rôles, telle quelle résulte de cette alliance, la statistique officielle va en avant-garde, prépare la reconnaissance générale du terrain grâce à ses enquêtes et à ses questionnaires, et trace l'esquisse du paysage dans ses principales lignes.

L'étude complète d'un petit nombre de types bien choisis, c'est-à-dire de quelques parties spéciales du tableau, permet ensuite de remplir ces contours secs et froids, d'étager les plans, d'animer la scène, d'y faire circuler partout la lumière et la vie. Ce sont deux procédés, qui loin de se combattre ou de s'exclure, peuvent se prêter un mutuel appui et combler leurs lacunes réciproques. L'un voit plus, l'autre mieux. Il importe donc de les combiner, si l'on veut étreindre cette vérité statistique, qui dispose, comme nous l'avons constaté, de tant de ressources pour déjouer nos efforts.

C'est le pacte que vient de recommander le directeur de la statistique italienne, mon savant ami, M. Bodio. Il propose de couvrir l'Italie d'un vaste réseau d'investigations officielles sur les salaires, par les soins des agents de l'Etat, mais en même temps de confier la rédaction d'un certain nombre de monographies à des hommes de choix façonnés au maniement de cette méthode, et qui viendront non seulement « réchauffer », mais encore au besoin redresser les données administratives.

Ce plan si sage et si bien conçu ne convient pas seulement à l'Italie. Il serait grandement désirable qu'il reçût aussi son application parmi nous. L'enquête actuellement ouverte devant le Parlement a montré l'insuffisance de nos données authentiques. N'aurait-elle d'autre résultat que de mettre en lumière la nécessité d'entreprendre de vastes recherches statistiques sur un plan méthodique, comme celles qu'a menées à bien l'Allemagne (2) et qu'entame l'Italie (3), on pourrait affirmer qu'elle n'est pas restée stérile comme ses devancières, et qu'elle a bien mérité de la science et du pays (4).

(1) Mémoire déjà cité à l'Académie des *Lincei*.

(2) Recensement général des professions en Allemagne. — Loi du 5 juin 1882.

(3) Statistique générale de la production industrielle en Italie. — Instructions du 15 décembre 1883.

(4) Le moment serait très opportun pour reprendre l'enquête sur l'industrie parisienne, qui a été faite par les soins de la Chambre de commerce de Paris en 1848, 1860 et 1872, c'est-à-dire après l'expiration de la période de douze ans qui a séparé les trois enquêtes antérieures.

V

Je conclus, Messieurs, et ce n'est pas sur une négation. Je vous ai, il est vrai, montré les lacunes de cette statistique qui ne s'attache qu'à dresser des catalogues de salaires nominaux : vous l'avez vue suspecte dans ses sources, incomplète dans ses résultats, impuissante dès lors à mesurer la situation économique de l'industrie et le bien-être réel de la famille ouvrière, enfin exposée même à tromper les ouvriers sur leurs véritables intérêts en les poussant à des émigrations imprudentes. Mais il est un moyen de conjurer ces inconvénients et de rendre à cette statistique son efficacité : c'est de ne pas en étendre la portée au delà de ses limites légitimes et de ne lui demander que ce qu'elle peut donner : c'est surtout de l'élargir et de « l'illustrer » par des monographies de famille et d'atelier, qui embrasseront tous les détails économiques et sociaux omis par la seule notion du salaire nominal, et nous mettront directement aux prises avec la réalité.

A ceux qui seraient tentés d'objecter que ce procédé est bien lent, bien laborieux, et qu'on n'a pas le loisir d'attendre ses résultats, en présence de problèmes qui s'impatientent, frappent à la porte et veulent une solution rapide, nous serions en droit de répondre que le temps ne fait rien à l'affaire, qu'il est toujours imprudent de conclure sur des à-peu-près, qu'il faut se résigner à ignorer ce qu'on ne sait pas et à étudier jusqu'à ce qu'on le sache, enfin, que le chemin le plus long est encore le plus court, quand il est le seul qui conduise sûrement au but.

E. Cheysson.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, 1, rue Cassette.